

Assistance technique auprès du ministère tunisien chargé de la Fonction publique dans la conduite du changement et le déploiement de dispositifs de modernisation de la GRH

Thématique principale: Démocratie et gouvernance



Informations générales

Budget global	€899,316
Budget européen	€899,316
Date de début	04/10/2021
Date de fin	15/12/2023
Statut	Archivé

Organisations partenaires

Chef de file

- Particip - PARTICIP GMBH

Labels:

Informations

Actualités du projet :

■ Résultat au titre de l'objectif spécifique 1 :

La formation et la sensibilisation des acteurs (décris en section 1.1.1) aux méthodes de la GPEEC renforcée

et l'utilisation des outils élaborés assimilée, à savoir : tableaux de bord et matrices de gestion prévisionnelle

des RH ; plans d'action RH ; fiche métier du Référentiel Interministériel des Métiers de l'Etat (RIME) ; fiche métier ministériel et fiche de poste.

■ Résultat au titre de l'objectif spécifique 2 :

La formation à la bourse de mobilité interministérielle disséminée, son dispositif de gouvernance défini et son

utilisation ainsi que celle de l'applicatif y afférant initiées.

■ Résultat au titre de l'objectif spécifique 3 :

Les recommandations issues des Revues Fonctionnelles (RF) effectuées sont harmonisées, les outils de suivi de leur mise en œuvre élaborés et le dispositif de suivi correspondant défini.

Présentation du projet :

L'objectif de l'assistance technique sollicitée s'inscrit pleinement dans celui du PAMOSMFP : de modernisation de la fonction publique tunisienne, à travers la mise en place de nouvelles méthodes et de nouveaux instruments de gestion prévisionnelle des ressources humaines et de la masse salariale, compatibles avec les grandes réformes en cours et à venir portant sur les aspects tels que : organisation générale des ministères, cartographie et statuts des corps professionnels, système de rémunération ainsi que mobilité interministérielle et vers les Collectivités Publiques Locales (CPL) des fonctionnaires.

Objectifs du projet :

Partant des réformes issues de la Mission Jumelage d'une part, et des recommandations formulées par les missions « revues fonctionnelles » de l'autre, il s'agit de soutenir les acteurs concernés dans la mise en œuvre des réformes et des recommandations, à travers des actions de sensibilisation et de formation, visant à favoriser la bonne assimilation et l'appropriation des mesures par les acteurs ministériels (les Directions des Ressources Humaines des ministères, et les services concernés des collectivités locales) et ceux des collectivités locales concernés, conditions essentielles à la pérennisation de ces réformes.

Trois objectifs spécifiques sont à cet effet assignés au projet par la Mission Jumelage :

■ Objectif spécifique 1 :

Former et disséminer les concepts, méthodes et outils liés à la Gestion Prévisionnelle des Emplois, Effectifs et Compétences, par des actions de sensibilisation et d'initiation des principaux acteurs concernés, portant sur quatre thématiques principales identifiées par la mission jumelage.

■ Objectif spécifique 2 :

Contribuer à faire connaître et accepter le dispositif de « bourse de la mobilité interministérielle », et aider à son déploiement dans l'ensemble de l'administration.

■ Objectif spécifique 3 :

Accompagner l'administration tunisienne dans la concrétisation des conclusions des revues fonctionnelles déjà conduites et l'appuyer dans la mise à jour entre les textes réglementaires et l'organisation effective des structures, par la méthodologie des revues fonctionnelles.